



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 1<sup>er</sup> Mars 2016**

**Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :**

- \* **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 26 janvier 2016.

Vote unanime.

- \* **Prend acte** de la signature du contrat de mixité social.

- \* **Renouvelle** le recrutement d'un jury et d'un accompagnateur de piano, pour les examens de l'Ecole de Musique, au tarif horaire de 32,00 € net.

Vote unanime.

- \* **Met** à jour le tableau des emplois permanents de la ville de Thoiry, à compter du 7 juillet 2015, par création des postes suivants :

- **Filière Culturelle – Suppression de poste  
Cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique**

Métier: **Professeur de musique**  
Catégorie de l'emploi : B  
Durée hebdomadaire : 10 heures  
Nombre de poste supprimés : 1  
Durée hebdomadaire : 3 heures  
Nombre de poste supprimés : 1

- **Filière Culturelle – Création de poste  
Cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique**

Métier: **Professeur de musique**  
Catégorie de l'emploi : B  
Durée hebdomadaire : 12 heures  
Nombre de poste créés: 1  
Durée hebdomadaire : 2 heures  
Nombre de poste créés: 1

Vote unanime.

- \* **Approuve** les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps.

Vote unanime.

- \* **Approuve** les modalités de recrutement d'un apprenti aux Service Espaces Verts pour suivre une formation en alternance en vue de préparer un BTSA (Brevet de Technicien supérieur Aménagement Paysagiste), et **Autorise** Madame le Maire à signer la convention d'apprentissage.

Vote unanime.

\* **Adopte** le budget primitif de la ville de Thoiry pour l'exercice 2016.

- Fonctionnement : 7 666 892,00 €
- Investissement : 2 665 414,78 €

5 abstentions sur le Chapitre 012 (Charges de personnel et frais assimilés) : Monsieur JULLIARD, Monsieur ROMAND-MONNIER, Monsieur THOMAS, Monsieur MILLET et Madame CARRICHON.

\* **Adopte** le budget primitif de la forêt communale pour l'exercice 2016.

- Fonctionnement : 59 270,00 €
- Investissement : 10 956,00 €

Vote unanime.

\* **Approuve** le maintien des taux d'impositions de la Ville de Thoiry ainsi que les dispositions fiscales applicables à ce jour.

- La taxe d'habitation de 12,36 %.
- La taxe foncière sur le bâti de 11,10 %.
- La taxe foncière sur le non bâti de 39,16 %.
- et la cotisation foncière des entreprises de 18,63 %.

Vote unanime.

\* **Accepte** le versement des subventions aux associations Thoirysiennes et extérieures.

2 abstentions pour la subvention à l'association les voix du Conte : Monsieur JULLIARD et Monsieur ROMAND-MONNIER.

\* **Accepte** le versement d'une subvention au profit de l'Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry d'un montant de 952,00 €, conformément à la délibération du 8 septembre 2015 pour l'enseignement de la gymnastique dans les établissements scolaires de THOIRY – 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2015/2016.

Vote unanime.

\* **Approuve** la modification tarifaire de l'Ecole de Musique basée sur les revenus et le quotient familial.

Vote unanime.

\* **Approuve** la modification tarifaire des redevances des Services Scolaires et Périscolaires.

1 abstention pour l'Accueil de Loisirs et l'Espace Jeunes : Madame CARRICHON

\* **Donne** un avis favorable au projet de Schéma de Mutualisation qui présente :

- Les actions de mutualisation retenues par les élus et qui sont en cours d'élaboration pour la mise en place dès 2016 : service commun ADS, mise à disposition des services pour les eaux pluviales, groupement de commandes : maintenance poteaux incendie, mise à jour du réseau eaux pluviales.
- Les champs de mutualisation à étudier pour une mise en place 2017-2020 : ressources humaines, commande publique, système d'information ainsi que la gestion des archives.

Vote unanime.

- \* **Autorise** Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local, dans le cadre de la construction d'un Centre de Loisirs avec restauration.

Vote unanime.

- \* **Autorise** Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local, dans le cadre de travaux d'aménagements de trottoirs et cheminements piétons sécurisés.

Vote unanime.

- \* **Autorise** Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local, dans le cadre de travaux d'amélioration de la couverture de l'église.

1 abstention : Monsieur THOMAS.